

## Livret Programme Municipal 2026-2032

### Édito – Profession de foi

**Chères Saint-Andréennes, chers Saint-Andréens,**

Il y a près de six ans, vous m'avez confié, avec mon équipe municipale, la responsabilité de diriger la mairie de Saint-André. Ce mandat a été exigeant, parfois difficile, mais toujours guidé par une conviction claire : **Saint-André ne pouvait plus perdre de temps.**

En 2020, notre ville sortait de décennies d'immobilisme, de retards accumulés et de renoncements. Nous avons fait le choix de rompre avec ces pratiques. Aujourd'hui, les résultats sont visibles. **Saint-André se transforme.** La ville est plus propre, le centre-ville a engagé sa rénovation, les services municipaux continuent leur modernisation et des projets structurants, **créateurs d'activité et d'emplois locaux**, longtemps absents, sont engagés et se poursuivent.

Si je me suis présenté, c'était pour porter une vision simple et ferme : **l'intérêt général avant les intérêts particuliers.** Pour mettre fin aux logiques familiales, aux arrangements et aux habitudes qui ont trop longtemps freiné notre commune. Je le dis clairement : **je ne laisserai pas revenir ceux qui ont conduit Saint-André à l'immobilisme.**

La transformation engagée est réelle, mais elle est encore fragile. Une ville ne se reconstruit pas en un seul mandat. Revenir en arrière aujourd'hui serait une faute. **Nous avons besoin de continuité, de stabilité et de courage politique** pour poursuivre le développement économique, soutenir nos entreprises, favoriser l'emploi des jeunes et garantir un cadre de vie sûr et apaisé.

La justice sociale et le pouvoir d'achat ont été au cœur de notre action. Ils resteront une priorité absolue. Notre **programme 2026–2032** propose des mesures concrètes et immédiates. Dès la rentrée d'août 2026, la **cantine sera à 1 euro pour tous les enfants**, dans toutes les écoles de Saint-André. C'est un choix clair : celui des familles, celui de l'égalité, celui de la solidarité.

Cette élection doit aussi être celle de la vérité. En 2020, l'opposition saint-andréenne a fait le choix de soutenir un maire extérieur à notre commune pour la présidence de la CIREST. Un choix lourd de conséquences, alors même que l'intercommunalité est en charge d'un enjeu vital tel que **l'eau potable** ou encore **les transports.**

Je le dis avec force : **l'eau, tout le temps et pour tous, n'est pas négociable.** Saint-André doit retrouver la place qui est la sienne à la présidence de la CIREST, pour défendre ses habitants, **leurs emplois, leur sécurité et leur quotidien.**

Mon engagement pour Saint-André est total. Cette ville m'a vu naître, grandir, fonder ma famille avec ma femme Bernadette, élever mes enfants. **Saint-André, ce n'est pas un mandat pour moi, c'est une vie.**

C'est avec la même détermination, la même exigence et la même honnêteté que je sollicite à nouveau votre confiance pour les six prochaines années.

**Chères Saint-Andréennes, chers Saint-Andréens, ne laissons pas revenir le passé.  
Continuons le changement !**

## **I. Saint-André en mouvement !**

« Ensemble, continuons à transformer Saint-André »

### **Le Grand Saint-André : une vision d'ensemble**

**Un projet global pour un territoire au développement équilibré, dans lequel chaque quartier devient une centralité, dotée des services essentiels du quotidien et d'activités stratégiques complémentaires :**

- 1) Pôle universitaire et de formation au Colosse - complété par des activités de loisirs, d'animation et d'événementiel dont le Colosse Arena ;
- 2) Pôle industriel et logistique à Bois-Rouge ;
- 3) Pôle commercial au centre-ville ;
- 4) Pôle artisanal et agroalimentaire à Ravine-Creuse.
- 5) Pôle de loisirs et touristique Martin Valliamé

Cette organisation repose sur une continuité territoriale renforcée, facilitant les liens entre les 5 pôles grâce à une politique ambitieuse de mobilités et à la modernisation des grands axes structurants : Axe Cambuston / Rivière-du-Mât-les-Hauts, les axes secondaires qui comprennent les chemins : Lagourgue, Lefaguyes, du Centre. Les entrées de ville devront aussi être améliorées.

### **Doter la ville d'infrastructures essentielles**

Nous poursuivrons un effort massif d'investissement pour adapter la ville aux besoins d'aujourd'hui et de demain :

- création d'une cité administrative moderne et d'un centre technique municipal plus fonctionnel ;
- construction d'une nouvelle cuisine centrale, répondant aux nouveaux besoins des écoles ;
- développement de structures hôtelières pour renforcer l'attractivité touristique :
  - des éco-lodges au niveau de l'Étang du Colosse,
  - un hôtel \*\*\* sur le site de Martin Valliamé ;
- poursuite de la redynamisation du centre-ville : réalisation de la place centrale et d'un nouveau parking à étage, soutien à la modernisation de l'activité commerciale, avec une attention constante portée à la préservation du commerce de proximité ;
- création d'un cinéma multiplex sur le site de Martin Valliamé ;
- valorisation du site du Colosse comme grand pôle de loisirs et de vie, associant sports, événements, tourisme et activités familiales.

### **Le développement économique comme priorité**

**Le développement économique est un levier central pour l'emploi, le pouvoir d'achat et la qualité de vie :**

- aménagement de la zone économique de Cambuston / Bois-Rouge, avec plus de 10 hectares dédiés à l'accueil d'entreprises, d'activités industrielles, logistiques et de services, dont un pôle logistique 2.0 à Bois-Rouge ;
- réalisation d'un projet de data center, structurant pour l'économie numérique et l'innovation ;
- avec les projets Mercialys, MAVA, la Colosse Arena, les zones d'activités économiques (ZAE), le pôle éducatif Est, les projets hôteliers et touristiques, cela constitue un socle durable d'au moins 3 000 emplois locaux ;

- une attention particulière portée à l'emploi local, à l'insertion des jeunes, à la formation et à l'adéquation entre les besoins des entreprises et les parcours professionnels ;
- développement d'un tourisme de destination, en valorisant notre patrimoine multiculturel, notre gastronomie, le littoral, les Hauts et les grands équipements structurants ;
- préservation et valorisation des espaces agricoles, afin de renforcer l'autonomie alimentaire locale et soutenir les filières de production.

*Un développement économique équilibré est aussi un facteur de cohésion sociale, de cadre de vie apaisé et de sécurité du quotidien.*

### **Produire, transformer, consommer local**

#### **Nous soutiendrons une économie de proximité, créatrice de valeur et d'emplois durables :**

- création d'un pôle artisanal et tertiaire sur le foncier de Valiamé ;
- développement du pôle économique, artisanal et agroalimentaire de Ravine-Creuse, en accompagnant la transformation locale (œufs, abattoir adapté, biscuiterie, unités de conditionnement), en valorisant les productions et en facilitant l'installation des artisans et des entreprises agroalimentaires ;
- création d'un débarcadère au Colosse, avec un point d'accueil pour les visiteurs, des activités nautiques et un appui aux circuits courts pour les produits de la mer ;
- création d'un marché de gros de l'Est, doté d'une plateforme logistique et commerciale dédiée à la centralisation, au stockage et à la distribution des produits locaux.

*L'ensemble de ces projets sera conduit dans le respect des équilibres environnementaux, en intégrant les enjeux de transition écologique et énergétique.*

### **Une ambition forte pour l'intercommunalité**

*Saint-André est la commune la plus peuplée de la microrégion. À ce titre, elle est pleinement légitime à exercer la présidence de la CIREST, afin de défendre efficacement les intérêts de ses habitants.*

*La Ville n'a pas été défailante au cours du mandat : elle a été empêchée de peser à la hauteur de son poids réel. Demain, cette situation doit changer.*

*Nous porterons une voix forte et exigeante au sein de l'intercommunalité, notamment sur les enjeux structurants que sont l'eau, le développement économique, l'aménagement du territoire et les mobilités.*

*Porte d'entrée de la microrégion Est, Saint-André doit désormais assumer pleinement son rôle stratégique et décisionnel au service de tout le territoire.*

## **II. Saint-André, ville d'avenir !**

« Ensemble, continuons à investir dans notre jeunesse »

### **La cantine à 1 euro pour tous dès la rentrée 2026**

*Garantir à chaque enfant un repas équilibré est une priorité éducative, sociale et sanitaire.*

*La cantine à 1 euro permettra à toutes les familles de bénéficier d'un service accessible, équitable et de qualité.*

- *pour les enfants scolarisés, le gain annuel sera de 100 à 250 €, représentant une économie significative pour les familles ;*
- *au-delà de l'aspect financier, cette mesure garantit à chaque enfant un repas complet, essentiel pour la concentration, la santé et la réussite scolaire.*

***C'est un choix politique fort, en faveur de l'égalité des chances et du pouvoir d'achat.***

### **Renforcer la réussite scolaire et l'égalité des chances**

*Parce que la réussite éducative ne doit pas dépendre du quartier ou des moyens financiers, nous renforcerons des dispositifs concrets et de proximité :*

- *mise en place d'un soutien scolaire assuré par des étudiants saint-andréens, inscrits dans l'enseignement supérieur, favorisant à la fois la réussite des élèves et l'engagement de notre jeunesse ;*
- *renforcement des missions de la Maison des Jeunes inauguré en août 2025, véritable lieu d'accompagnement, d'orientation, de prévention du décrochage scolaire et d'accès au numérique pour tous les jeunes de Saint-André ;*
- *poursuite de la réhabilitation de la seconde moitié des écoles pour un montant de plus de 15 millions d'euros et construction de deux nouvelles écoles, afin d'offrir à nos enfants des conditions d'apprentissage modernes, sûres et adaptées.*

***De la petite enfance à l'enseignement supérieur, Saint-André fait le choix d'un parcours éducatif cohérent, ambitieux et inclusif.***

### **Former aux métiers d'avenir et accompagner l'insertion**

#### ***Un pôle éducatif d'excellence au Colosse***

*Le pôle éducatif du Colosse a vocation à devenir un véritable campus de référence, capable d'accueillir à la fois :*

- *un campus universitaire,*
- *des grandes écoles françaises,*
- *des centres de formation et de qualification professionnelle.*

*Pensé comme un écosystème complet, ce pôle éducatif vise à connecter directement la formation, l'innovation et l'emploi, en lien étroit avec les besoins économiques du territoire et les débouchés professionnels locaux.*

**La commune accompagnera les jeunes tout au long de leur parcours :**

- orientation et information vers les filières porteuses ;
- développement de l'alternance, des stages et des formations professionnalisantes ;
- passerelles concrètes vers l'insertion professionnelle et l'accès aux premiers emplois, en partenariat avec les établissements de formation, les entreprises locales et les acteurs économiques.

L'objectif est clair : former localement, attirer l'excellence et créer de l'emploi durable à Saint-André.

**Un projet structurant à part entière : le lycée des métiers du tourisme et de l'hôtellerie**

Dans cette dynamique globale, la création du lycée des métiers du tourisme et de l'hôtellerie, implanté au Colosse, constitue un projet structurant majeur, pleinement intégré à la stratégie de développement du territoire, tout en faisant l'objet d'un axe dédié.

Porté par la Région, ce projet a été rendu possible grâce à l'intervention déterminante du Maire Joé Bédier, qui a défendu son implantation à Saint-André.

- Pose de la première pierre : premier semestre 2026
- Ouverture prévue : 2028
- Investissement global : plus de 89 millions d'euros

Ce futur établissement proposera des formations tournées vers :

- l'écotourisme,
- les métiers du tourisme durable,
- l'hôtellerie et les filières d'avenir,

**en cohérence avec les besoins économiques de La Réunion et les perspectives d'emploi locales.**

**Saint-André, futur pôle universitaire de l'Est**

Saint-André s'impose comme un territoire d'avenir pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

- sous notre mandature, la ville a été retenue pour accueillir le futur « Campus Est » de l'Université de La Réunion ;
- des logements étudiants seront développés afin de favoriser la vie étudiante et l'attractivité du site ;
- des équipements sportifs, des espaces culturels (salle de spectacles, studios de création), des espaces de coworking et des services numériques viendront structurer un campus ouvert, vivant et connecté au Parc du Colosse et à la ville.

**L'accès au numérique, aux compétences digitales et aux métiers de demain sera renforcé, afin de permettre à notre jeunesse de se former, de réussir et de construire son avenir sans quitter le territoire.**

### **III. Saint-André au quotidien**

*« Continuons à bâtir ensemble une ville où il fait bon vivre »*

#### **Garantir la sécurité et la tranquillité publique**

**La sécurité est une condition essentielle du bien-vivre ensemble. Elle repose sur la présence humaine, la prévention, la médiation et la proximité.**

- renforcement de la Police municipale, avec un objectif porté à 30 agents, afin d'assurer une présence accrue sur l'ensemble du territoire communal ;
- mise en place de la permanence « Police dan zot quartier », pour garantir une présence continue, visible et rassurante au cœur des quartiers ;
- poursuite et optimisation du déploiement de la vidéoprotection (100 caméras), en complément indispensable de l'action humaine ;
- création d'une Maison de la Tranquillité Publique et mise en place d'une brigade motorisée, afin d'améliorer la couverture territoriale, la réactivité et la prévention.

**La tranquillité publique passe aussi par la prévention, la médiation et l'accompagnement social, en lien avec les acteurs éducatifs, associatifs et de proximité, afin d'agir en amont et durablement.**

#### **Améliorer les transports et les déplacements**

**Faciliter les déplacements, c'est améliorer le quotidien, renforcer l'attractivité et soutenir l'activité économique.**

- renforcement de l'offre et de la fréquence des bus, avec la modernisation et la sécurisation des arrêts ;
- déploiement d'une application mobile permettant de consulter en temps réel les horaires et la position des bus ;
- mise en œuvre d'un plan vélo et des mobilités douces, avec des continuités cyclables sécurisées et la création d'une diagonale vélo traversant le centre-ville ;
- poursuite de l'amélioration des routes communales et construction d'un parking en silo en centre-ville, afin de faciliter l'accès aux commerces, aux services et aux équipements publics.

#### **Faire de la culture un levier de lien social**

**La culture est un facteur d'émancipation, de cohésion sociale et d'identité partagée.**

- dans le cadre du projet La G'Art, création autour de la Maison Loupy d'une Cité des Arts, dédiée à la création, à la diffusion et à l'accompagnement des talents ;
- création d'une nouvelle médiathèque municipale, moderne, accessible et ouverte à tous les publics ;
- mise en place d'une programmation culturelle dans les quartiers et création d'un festival créole mettant en lumière la culture réunionnaise
- développement d'animations culinaires et artistiques régulières sur le littoral de Champ-Borne, valorisant notre patrimoine et renforçant l'attractivité du territoire.

## **Faire de Saint-André un modèle d'excellence environnementale**

**La transition écologique est un enjeu de qualité de vie, de santé publique et de responsabilité collective.**

- poursuite de la lutte contre les dépôts sauvages et renforcement de la propreté quotidienne ;
- lancement d'une nouvelle application municipale de signalement, facilitant l'intervention rapide des services ;
- déploiement d'un vaste programme de végétalisation de la ville, pour lutter contre les îlots de chaleur et améliorer le cadre de vie ;
- accélération de la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et lancement d'un second plan d'éclairage public fondé sur la technologie LED, plus économe et plus respectueux de l'environnement.

## **Saint-André, ville sportive et participative**

**Le sport est un vecteur de santé, de lien social et d'inclusion. Il participe pleinement à une ville dynamique et solidaire.**

- développement du sport-santé, avec des programmes encadrés par des professionnels, des ateliers de remise en forme et des séances adaptées aux seniors et aux publics fragiles, en lien avec les maisons de quartier ;
- mise en place du Pass Saint-Andréen, un crédit annuel de 100 € par jeune, destiné à faciliter l'accès à une activité sportive, culturelle ou associative.

**Les habitants seront associés aux projets qui concernent leur quartier, dans un esprit de dialogue, d'écoute et de co-construction, afin de renforcer la proximité, la confiance et l'efficacité de l'action municipale.**

## **IV. Une municipalité solidaire et de proximité**

**« Ensemble, continuons à bâtir une municipalité proche des Saint-Andréens »**

### **Être aux côtés des plus fragiles, à chaque étape de la vie**

**La solidarité est un engagement permanent. La commune continuera d'agir avec humanité, proximité et efficacité auprès de celles et ceux qui en ont le plus besoin.**

- renforcement de l'action du CCAS, avec le développement de permanences de proximité, la simplification de l'accès aux aides et l'augmentation des budgets dédiés aux services essentiels, notamment le portage de repas, l'aide à domicile et les interventions pour l'amélioration de l'habitat ;
- construction d'un nouvel EHPAD en lien avec les autorités compétentes, afin de répondre aux besoins croissants liés au vieillissement de la population et d'offrir un accompagnement digne et de qualité à nos aînés ;

- mise en place d'un prêt social à taux zéro, permettant aux ménages modestes de s'équiper en biens indispensables ;
- déploiement d'une navette municipale dédiée aux seniors, facilitant l'accès aux services, aux soins et aux activités du quotidien.

*La Maison du Handicap, inaugurée en 2023, sera consolidée et renforcée, afin d'améliorer l'accueil, l'accompagnement des familles et la coordination avec les partenaires médico-sociaux.*

*Une attention particulière sera portée aux aidants familiaux, à travers des actions de soutien, d'information et de répit, afin de reconnaître et accompagner pleinement leur rôle essentiel.*

### **Des services communaux modernes, accessibles et humains**

***Moderniser la commune, c'est simplifier la vie quotidienne sans jamais rompre le lien humain.***

- poursuite du développement des services en ligne, tout en garantissant un accueil physique de qualité, accessible à tous ;
- déploiement de postes d'accompagnement, de bornes interactives et de permanences d'aide au numérique en mairie et dans les quartiers, avec des horaires élargis ;
- aménagement d'un nouveau cimetière, répondant aux besoins à venir, intégrant des dispositifs d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour les familles dans ces moments sensibles.

***La commune aura un rôle proactif pour améliorer l'accès aux soins et renforcer l'offre de santé de proximité, en lien avec les professionnels de santé et les partenaires institutionnels.***

### **Soutenir le tissu associatif, pilier de la cohésion sociale**

***Les associations sont un acteur essentiel de la solidarité, du lien social et de l'animation des quartiers.***

- augmentation des budgets alloués aux associations et renforcement de l'accompagnement administratif et logistique ;
- création d'une Fédération associative saint-andréenne, réseau structurant destiné à fédérer, accompagner et valoriser l'ensemble des associations locales ;
- développement de tiers-lieux associatifs dans chaque quartier, espaces polyvalents favorisant les rencontres, les initiatives citoyennes et les projets collectifs.

### **Faciliter l'accès à la propriété et sécuriser les parcours résidentiels**

***L'accès au logement et à la propriété est un enjeu de stabilité, de dignité et d'émancipation.***

- accompagnement renforcé des ménages à travers des informations ciblées, une aide au montage des dossiers et des partenariats avec les bailleurs sociaux et les promoteurs locaux ;
- mobilisation de dispositifs de financement adaptés, afin de faciliter l'accession à la propriété et de sécuriser les parcours résidentiels.

### **L'eau potable pour tous et partout : une priorité absolue**

***L'accès à l'eau est un droit fondamental. Il constituera l'un des engagements majeurs du prochain mandat.***

- à la direction de la CIREST, engagement d'une modernisation progressive des réseaux d'eau et d'assainissement ;

- extension et modernisation des capacités de traitement, ainsi que renforcement des capacités de stockage, afin de sécuriser l'approvisionnement en période de sécheresse ou d'incident ;
- mise en place, dès 2026, de solutions de stockage provisoires, pour garantir la continuité du service ;
- lancement de l'extension de la station d'épuration (STEP) de l'Étang, indispensable au développement du territoire et à la protection de l'environnement.

## **V) Les agents communaux, clé de voûte de la réussite du projet municipal**

**« Ensemble continuons à réparer les injustices et à construire l'avenir »**

**Aucun projet municipal ambitieux ne peut aboutir sans des agents communaux reconnus, respectés et accompagnés. Depuis 2022, la municipalité a fait le choix clair de replacer les femmes et les hommes du service public au cœur de l'action municipale.**

Plus de 40 millions d'euros ont ainsi été engagés. Ces mesures, longtemps attendues, ont marqué une rupture nette avec les pratiques antérieures.

### **Plusieurs décisions structurantes ont été mises en œuvre :**

- la mise en place du RIFSEEP, permettant une revalorisation salariale plus juste et plus lisible ;
- le déploiement du titre-restaurant, pour un montant de 6,50 euros, améliorant le pouvoir d'achat au quotidien ;
- la création du Complément Indemnitaire Annuel (CIA), d'un montant de 200 euros nets, versé en fin d'année ;
- l'adhésion au CNAS, garantissant l'accès aux œuvres sociales dans un cadre équitable, transparent et modernisé.

**Ces avancées constituent un socle. Elles ne sont pas une fin en soi.**

**Pour la période 2026–2032, notre ambition est claire : aller plus loin, avec une politique de ressources humaines structurée, lisible et durable.**

### **Nous engagerons ainsi :**

- une revalorisation progressive des agents contractuels, afin de mettre fin à des situations de précarité prolongée et à l'absence de perspectives d'évolution ;
- une refonte du RIFSEEP, pour mieux reconnaître l'investissement, les responsabilités et la qualité du travail fourni ;
- la création d'un guichet social dédié aux agents, destiné à les accompagner dans leurs démarches administratives, sociales et professionnelles ;
- la mise en œuvre d'un plan global de titularisation à l'horizon 2030, fondé sur une optimisation rigoureuse des ressources de la collectivité et une vision responsable de la gestion des effectifs.

Assurer un service public de qualité, de proximité et efficace suppose une gestion du personnel communal sérieuse, rigoureuse et humaine.

## **Note synthétique**

### **I. Saint-André en mouvement !**

*« Ensemble, continuons à transformer Saint-André »*

#### **Le Grand Saint-André : une vision d'ensemble**

*Le projet du Grand Saint-André repose sur une vision globale et équilibrée du territoire, fondée sur une organisation claire autour de cinq pôles structurants, complémentaires et connectés :*

- *Le Colosse : pôle universitaire, de formation, de loisirs, d'animation et d'événementiel, autour notamment du Colosse Arena ;*
- *Bois-Rouge : pôle industriel et logistique ;*
- *Le centre-ville : pôle commercial et administratif ;*
- *Ravine-Creuse : pôle artisanal et agroalimentaire ;*
- *Martin Valliamé : pôle de loisirs et touristique.*

*Cette organisation territoriale s'appuie sur une politique ambitieuse de mobilités et de modernisation des axes structurants, notamment Cambuston – Rivière-du-Mât-les-Hauts, ainsi que les axes secondaires (Lagourgue, Lefaguyes, chemin du Centre), sans oublier l'amélioration des entrées de ville.*

#### **Doter la ville d'infrastructures essentielles**

*La municipalité poursuivra un effort massif d'investissement :*

- *création d'une cité administrative moderne et d'un centre technique municipal fonctionnel ;*
- *construction d'une nouvelle cuisine centrale adaptée aux besoins scolaires ;*
- *redynamisation du centre-ville avec une place centrale, un parking à étage et un soutien au commerce de proximité ;*
- *développement d'une offre hôtelière et touristique (éco-lodges, hôtel \*\*\*, cinéma multiplex) ;*
- *valorisation du Colosse comme grand pôle de loisirs, de sports et de vie familiale.*

#### **Le développement économique comme priorité**

*Le développement économique constitue un levier majeur pour l'emploi et le pouvoir d'achat :*

- *aménagement de plus de 10 hectares de zones économiques à Cambuston et Bois-Rouge ;*
- *création d'un pôle logistique 2.0 et d'un data center ;*
- *mise en œuvre de projets structurants (Mercialys, MAVA, Colosse Arena, pôle éducatif Est).*

⇒ *Objectif : au moins 3 000 emplois locaux durables.*

#### **Produire, transformer, consommer local**

- *développement du pôle agroalimentaire de Ravine-Creuse ;*
- *création d'un marché de gros de l'Est ;*
- *circuits courts et activités nautiques au Colosse.*

L'ensemble de ces projets s'inscrit dans une démarche respectueuse des équilibres environnementaux.

## **II. Saint-André, ville d'avenir !**

« Ensemble, continuons à investir dans notre jeunesse »

### **La cantine à 1 euro pour tous**

Dès 2026, chaque enfant bénéficiera d'un repas équilibré et accessible :

- jusqu'à 250 € d'économies annuelles pour les familles ;
- un levier fort pour la santé, la réussite scolaire et l'égalité des chances.

### **Renforcer la réussite éducative**

- soutien scolaire assuré par des étudiants saint-andréens ;
- Maison des Jeunes renforcée (orientation, prévention, numérique) ;
- réhabilitation des écoles (plus de 15 M€) et construction de deux nouvelles écoles.

### **Former aux métiers d'avenir**

- création du lycée des métiers du tourisme vert au Colosse ;
- première pierre en 2026, ouverture en 2028 ;
- accompagnement renforcé vers l'insertion professionnelle.

### **Saint-André, futur pôle universitaire de l'Est**

- accueil du Campus Est de l'Université de La Réunion ;
- logements étudiants, équipements culturels et sportifs ;
- espaces de coworking et services numériques.

## **III. Saint-André au quotidien**

« Continuons à bâtir ensemble une ville où il fait bon vivre »

### **Sécurité et tranquillité publique**

- Police municipale portée à 30 agents ;
- dispositif « Police dan zot quartier » ;
- 100 caméras de vidéoprotection ;
- Maison de la Tranquillité Publique et brigade motorisée.

### **Mobilités et déplacements**

- renforcement du réseau de bus et sécurisation des arrêts ;
- application mobile d'information en temps réel ;
- plan vélo et mobilités douces ;
- parking en silo en centre-ville.

### **Culture, sport et environnement**

- Cité des Arts (La G'Art – Maison Loupy - Salle Guy Alphonsine) ;
- nouvelle médiathèque municipale ;
- festival créole et animations de quartier ;
- sport-santé et Pass Saint-Andréen de 100 € par jeune ;
- végétalisation, panneaux photovoltaïques et éclairage LED.

## **IV. Une municipalité solidaire et de proximité**

*« Ensemble, continuons à bâtir une municipalité proche des Saint-Andréens »*

### **Être aux côtés des plus fragiles**

- CCAS renforcé et services de proximité ;
- construction d'un nouvel EHPAD ;
- prêt social à taux zéro ;
- navette municipale pour les seniors ;
- soutien aux personnes en situation de handicap et aux aidants.

### **Des services publics modernes et humains**

- développement des services en ligne avec maintien de l'accueil physique ;
- accompagnement au numérique dans les quartiers ;
- création d'un nouveau cimetière.

### **Associations, logement et eau**

- augmentation du soutien aux associations ;
- fédération associative saint-andréenne ;
- facilitation de l'accession à la propriété ;
- l'eau potable pour tous, priorité absolue, avec modernisation des réseaux et extension de la STEP de l'Étang.

## **V) Les agents communaux, clé de voûte de la réussite du projet municipal**

*« Ensemble continuons à réparer les injustices et à construire l'avenir »*

**Aucun projet ambitieux ne peut réussir sans des agents reconnus et respectés.**

**Plus de 40 M€ ont déjà été engagés depuis 2022 :**

- RIFSEEP,
- titres-restaurant 6,50 euros
- CIA - 200 euros
- adhésion au CNAS.

### **Pour 2026-2032**

- revalorisation progressive des agents contractuels ;
- refonte du RIFSEEP ;
- création d'un guichet social dédié ;
- plan de titularisation à l'horizon 2030.

### **Conclusion**

**Ce programme 2026-2032 est un projet cohérent, réaliste et ambitieux, fondé sur l'expérience, les résultats et une vision claire de l'avenir.**